

# Notes sans portée

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **57 (1928)**

Heft 10

PDF erstellt am: **13.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

*Tirer la conclusion* : Pour former un capital de 20 000 fr. au 5 % en 10 ans, il faut verser annuellement 1 075,50 fr. de moins que pour éteindre une dette de 20 000 fr. au 5 % en 10 ans.

Résolutions utiles à prendre pour éviter les dettes si ruineuses.

### Devoirs d'application.

1. Adolphe a 21 ans ; il prend la résolution de placer, au commencement de chaque année, le même montant, économisé en supprimant des dépenses inutiles, au taux de  $4 \frac{1}{2}$  % et à intérêts composés. Après 19 versements, il s'est constitué, à la fin de la 40<sup>me</sup> année, la jolie somme de 15 185,55 fr. Quelle épargne a-t-il dû verser annuellement ?

2. Hippolyte a acquis un domaine pour le prix de 50 000 fr. Pour le payer entièrement comptant, il emprunte à la banque 20 000 fr. au 5 %. Quelle annuité devra-t-il verser pour éteindre sa dette en 10 ans ? De quelle somme aurait-il accru sa fortune, s'il s'était contenté d'un achat de 30 000 fr. pour éviter l'emprunt ?

3. Boniface fête, en 1928, le 16<sup>me</sup> anniversaire de sa naissance. A cette occasion, il prend l'excellente résolution de placer à la banque, à chacun des anniversaires suivants, le montant qu'il aura épargné pendant l'année écoulée en retranchant des dépenses superflues. Il se constituera, pour son 27<sup>me</sup> anniversaire, 3 433,56 fr. A combien se montera l'économie annuelle si utilement placée ?

Châtel-St-Denis.



ROBADEY, *prof.*

### NOTES SANS PORTÉE

M. Vincent Collaud, à Romont, aurait souhaité que nous eussions fait remarquer que son article pratique « Comptabilité » était le complément d'un article de M. Dessarzin sur le « Billet à ordre » paru l'an dernier. Tous nos lecteurs auront fait le rapprochement.

\* \* \*

Un sieur Favereau, de Rarogne, offre aux instituteurs et, semble-t-il, spécialement aux institutrices, pour le prix de 7 fr., un rossignol intitulé : *L'Art d'apprendre et de se souvenir*, par l'abbé Chavanty, Imprimerie Croharé, à Tarbes, qui valait 5 fr. en 1893, qui ne vaut pas aujourd'hui une chopine de Fendant. Qu'on le prie de s'occuper plutôt du courtage des excellents crus du Valais que de bouquins sans valeur, fripés et dépenaillés.

\* \* \*

Ceux qui ont bien voulu lire l'article du rédacteur du *Bulletin* dans *Nova et Vetera* d'avril en trouveront la suite dans *Nova et Vetera* de juillet. Les autres s'intéresseront peut-être à cette étude, qui traite d'une question à l'ordre du jour chez nous celle : d'un programme selon l'ordre chrétien dans l'école primaire.

\* \* \*

L'École normale a fait imprimer le cours de psychologie qui y est donné en conformité avec le programme du brevet de 1924. Cette brochure de 200 pages in 8° n'est pas mise dans le commerce. Mais elle est à la disposition des membres du corps enseignant du canton, spécialement de ceux qui ont à préparer l'examen de renouvellement. On l'obtiendra au prix de 2 fr. 50 à envoyer à l'Economat de l'École normale de Hauterive, en timbres de 10 ou 20 centimes ou par chèque postal, II a 339.

Prière de bien indiquer l'adresse du destinataire et le nombre d'exemplaires.

\* \* \*

Le « Bureau international d'éducation », 4, rue Charles-Bonnet, Genève, organise du 20 août au 1<sup>er</sup> septembre un cours sur le sujet que voici : Comment faire connaître la Société des nations et développer l'esprit de coopération internationale ? Nous l'annonçons, sans prendre position à l'égard de cette initiative, dont nous ignorons les tendances et les doctrines.

\* \* \*

Le Comité d'initiative fribourgeois pour les Travaux manuels propose à nouveau, cette année, un concours aux élèves de la dernière année scolaire primaire et des première et seconde années régionales et secondaires. Le concours est ouvert dès maintenant et se termine le 15 juillet. Les maîtres et maîtresses voudront bien demander au secrétariat de *Pro Juventute*, à Fribourg, le formulaire d'inscription. La circulaire du Comité offre toute une liste de travaux tant manuels qu'intellectuels qui peuvent être exécutés pendant les vacances et envoyés au *Musée des arts et métiers* avant le 1<sup>er</sup> octobre. Ces indications ne sont pas limitatives.

Les travaux qui répondent le mieux au but du concours sont ceux qui développent les facultés de leur auteur et ont une portée pratique, ceux qui ont une valeur littéraire, artistique ou scientifique, ou sont utiles à la communauté, ceux dont les matières premières sont bon marché et dont l'outillage est réduit à un minimum.

Les participants au concours doivent faire le journal de leurs travaux et recherches en indiquant le nombre d'heures de travail, les difficultés rencontrées, les erreurs commises, les conseils demandés ou reçus, les livres consultés, etc. Ils peuvent écrire le journal sous la forme qui leur plaît : petites notes journalières, récit suivi, etc., et l'agrémenter de dessins ou de photographies.

Les membres du corps enseignant, ainsi que les participants, trouveront au *Musée des arts et métiers*, à Fribourg, les formulaires et circulaires, les conseils ou renseignements utiles pour le choix d'un sujet, des indications sur les ouvrages à consulter, etc. En cas de difficultés spéciales, ils pourront aussi s'y adresser, par écrit ou oralement, aux heures d'ouverture, pendant toute la durée du concours.

---

Celui qui ne sait rien et ne sait pas qu'il ne sait rien, est un sot. Evite-le !

Celui qui ne sait rien et sait qu'il ne sait rien est modeste. Instruis-le !

Celui qui sait quelque chose et ne sait pas qu'il sait quelque chose dort. Eveille-le !

Celui qui sait quelque chose et sait qu'il sait quelque chose est un sage. Suis-le !

*Pensée arabe.*